

[MOBILITÉ POUR TOUS] La Fondation du groupe Macif et la Croix-Rouge française lancent Croix-Rouge Mobilités, un dispositif de mobilité pour les personnes fragilisées

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, la Fondation d'entreprise du groupe Macif, la Croix-Rouge française et l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique), annoncent leur partenariat autour du programme Croix-Rouge Mobilités pour développer la mobilité inclusive sur les territoires, tout en luttant contre l'autosolisme et les phénomènes de suréquipement. Aujourd'hui, 12 millions de Français rencontrent des difficultés quotidiennes pour se déplacer et 55% n'ont pas le choix de leur mode de transport¹, créant notamment des difficultés d'accès à l'emploi et des phénomènes d'isolement relationnel. L'accès à la mobilité est un facteur d'inégalités sociales majeur en France.

L'objectif de ce partenariat est d'encourager la mobilité partagée en :

- offrant des solutions de mobilité solidaire aux personnes n'ayant pas accès à des moyens de transport publics ou privés ;

- proposant aux personnes physiques ou morales des offres d'engagement organisées par la Croix-Rouge française (prêt automobile, covoiturage, transport solidaire...).

L'innovation sociale au service de la mobilité partagée



©Leif Carlsson

Trois solutions de mobilité partagées sur mesure et accessibles à tous sont proposées :

- 1) **Prêt automobile solidaire** : mise à disposition de véhicules à destination de personnes modestes non véhiculées ou dont le véhicule est hors d'usage.
- 2) **Covoiturage solidaire** : partage de trajets locaux réalisés par les acteurs Croix-Rouge avec les véhicules Croix-Rouge ou personnels.
- 3) **Transport solidaire** : transport et accompagnement de personnes dépourvues de solutions de mobilité et ne pouvant pas conduire.

Ces trois solutions s'appuient sur le maillage territorial de la Croix-Rouge française et concernent les habitants, entreprises, associations, collectivités locales, établissements du sanitaire et du médico-social mais également les acteurs de la Croix-Rouge française qui ont besoin de moyens de transport pour accéder à leurs activités.

Dans un contexte de transition sociale et écologique, l'objectif commun du groupe Macif et de sa Fondation, de la Croix-Rouge française et de l'ADEME est de contribuer à une mobilité partagée, à l'heure où 20 à 30% des émissions de gaz à effet de serre sont générées par les transports² et où le taux de remplissage moyen d'une voiture est de 1,2.³

«Engagé dans la mobilité pour tous, nous contribuons au sein de la Fondation Macif à une mobilité inclusive qui permette d'accéder aux services essentiels comme les services publics, l'emploi... Nous sommes fiers aujourd'hui d'accompagner le dispositif Croix-Rouge Mobilités qui répond à notre enjeu d'identifier et de faire grandir les initiatives qui réduisent les fractures sociales et territoriales pour un avenir plus durable et humain». **Françoise Lareur, Présidente de la Fondation Macif.**

«Croix-Rouge Mobilités fait partie des premiers projets accompagnés par 21, l'Accélérateur d'Innovation Sociale de la Croix-Rouge française, et s'inscrit parfaitement dans la stratégie de transformation de notre organisation. Croix-Rouge Mobilités contribue à la transition écologique et solidaire dans le champ des mobilités, tout en renforçant notre maillage territorial et notre capacité à être au plus près de ceux qui en ont le plus besoin». **Jean-Christophe Combe, Directeur Général de la Croix-Rouge française.**

¹ Baromètre des mobilités du quotidien, FNH – Wimoov, janvier 2020

² ADEME, Chiffres-clés 2018

³ Xerox Research Centre Europe, CEREMA, Novembre 2015

Déploiement national : 11 territoires déjà engagés

Initié depuis 2019 avec le soutien de la Fondation Macif et de l'ADEME dans 11 territoires tests, ce programme s'appuie sur l'expertise des besoins repérés par les acteurs de terrain comme les travailleurs sociaux. Grâce à cette expérimentation réussie, la Fondation Macif a souhaité renforcer son soutien portant son **financement total à hauteur de 280 000€** et répondre à son orientation emblématique 2019/2021 : Les mobilités et l'accès aux services essentiels du quotidien.

Giliane, bénéficiaire du projet : « *C'est vraiment très pratique pour les gens comme moi qui n'ont pas forcément les moyens d'entretenir ou de louer une voiture. Je suis intérimaire et si j'ai un problème, il faut que je puisse aller au travail quand même.* »

Sylvie, présidente d'unité locale Croix-Rouge française du Grand Lochois (37) : « *L'idée est d'aider aux mobilités dans un territoire rural tel que le nôtre. Nous prêtons nos véhicules à des gens qui n'ont pas forcément les moyens de s'en acheter un. Ensuite, ceux qui empruntent font ce qu'ils veulent avec la voiture pour une durée de 48h. A travers la mobilité, les personnes retrouvent une certaine liberté et souhaitent par la suite s'impliquer à nos côtés.* »

Plus d'infos sur le dispositif : <https://www.croix-rouge.fr/La-Croix-Rouge/Innovation-Sociale/Croix-Rouge-Mobilites>



Groupe Macif • Groupe d'assurances aux valeurs mutualistes, nous réunissons 5,5 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18,4 millions de contrats (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros en 2019. Plus d'informations sur macif.fr @GroupeMacif

A propos de la Croix-Rouge française La Croix-Rouge française compte près de 66 000 bénévoles et 17 000 salariés qui donnent de leur temps, apportent leurs compétences et leurs expertises tout au long de l'année.

Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France, métropolitaine et dans tous les territoires ultra marins, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes.

En 2019, plus de 86 000 victimes ont été secourues et plus de 166 000 citoyens ont été initiés ou formés aux gestes qui sauvent ; plus de 70 000 actions ont été menées au titre de l'aide et l'accompagnement social ; 4 250 000 personnes ont été aidées à l'international ; 17 000 étudiants ont bénéficié d'une formation sanitaire et sociale...

La Croix-Rouge française constitue aussi le premier opérateur associatif dans le champ sanitaire, social et médico-social et compte au plan national 481 établissements et services.

En savoir plus : www.croix-rouge.fr

Suivez-nous sur : twitter.com/CroixRouge et sur Facebook

Contacts presse Groupe Macif :

Marina Ducros – mducros@macif.fr - 01 55 31 67 79 – 06 13 55 57 98

Marion Quint – mquint@macif.fr - 01 55 31 67 18 – 06 28 11 56 38

Contact presse Croix Rouge Française :

Christèle Lambert-Côme – christele.lambert-come@croix-rouge.fr – 01 44 43 12 07 – 06 07 34 99 29